

Les relations entre le Canada et l'Union européenne

- L'Union européenne (UE) est le deuxième partenaire commercial du Canada et un acteur important dans les dossiers politiques et socioéconomiques internationaux.
- Le Canada et l'UE organisent régulièrement des rencontres entre leurs premiers ministres et leurs ministres. Deux fois l'an, ils tiennent un sommet coïncidant avec le changement à la présidence qui est assumée en alternance par les États membres. En décembre 1997, à Ottawa, le premier ministre du Canada a rencontré le premier ministre du Luxembourg, alors président sortant du Conseil de l'Europe, ainsi que le président et le vice-président de la Commission européenne. En janvier 1998, également à Ottawa, le ministre des Affaires étrangères du Canada a rencontré le secrétaire au Foreign Office, qui est actuellement président du Conseil des ministres de l'UE, et vice-président de la Commission européenne.
- Un certain nombre d'ententes bilatérales favorisent la coopération politique et économique entre le Canada et l'UE. L'Accord cadre de coopération commerciale et économique de 1976 facilite les échanges et l'investissement, tout en favorisant différentes formes de coopération dans le secteur industriel, en recherche et développement et dans le domaine technique. La Déclaration transatlantique sur les relations entre l'UE et le Canada, qui remonte à 1990, prévoit la tenue régulière de consultations politiques de haut niveau. L'Accord de coopération scientifique et technologique de 1995 permet aux entreprises canadiennes et à celles de l'UE, qui y sont admissibles, de participer à des consortiums de recherche et développement financés par l'État. En 1996, le Plan d'action commun UE-Canada a énoncé un grand nombre d'objectifs précis pour les relations entre le Canada et l'UE, y compris la rédaction d'une étude conjointe sur les façons de lever les obstacles au commerce.
- En 1997, l'UE et le Canada ont conclu deux accords importants. L'Accord sur les normes de piégeage sans cruauté fournit des lignes directrices efficaces à un secteur qui emploie bon nombre d'Européens et de Canadiens. L'Accord sur la coopération douanière et l'assistance mutuelle favorise les échanges commerciaux entre l'UE et le Canada en renforçant la capacité de lutter contre les pratiques frauduleuses, et en tirant parti à cette fin d'une collaboration déjà étroite.
- Depuis 1992, le Canada et l'UE collaborent très étroitement dans la région des Balkans. L'UE et la Banque mondiale coordonnent des programmes de reconstruction dans l'ex-Yougoslavie. Le Canada appuie ce processus en